

# La Gazette



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière

## Le mot du Maire

→ Nous en parlons depuis longtemps déjà, les travaux de la Place vont débuter. Ayant subi plusieurs retards liés d'une part à une recherche de la meilleure solution concernant la circulation rue Napoléon, d'autre part à l'instruction de nos demandes de subventions, les premiers coups de pioches sont programmés pour mi-septembre. .

Le projet vous sera présenté lors d'une réunion publique mi-juin.

→ Parallèlement, d'autres travaux vont être entrepris en fin d'année Rue de Verdun, il s'agit du remplacement des branchements d'eau potable en plomb, préalable indispensable à la reprise programmée pour 2016 de la bande de roulement par le Conseil Départemental, et à une amélioration sécuritaire et esthétique de cette voie.

→ Un dialogue régulier avec les jeunes concernés a permis d'atténuer les problèmes sur la place mais différentes exactions ailleurs justifient une vigilance permanente en liaison avec la gendarmerie que je tiens à remercier pour sa collaboration active.

L'efficacité de cette action conjointe sera renforcée si VOUS, nos concitoyens, n'hésitez pas à signaler au plus vite les méfaits observés à la gendarmerie, à la mairie voire aux élus, c'est « tous ensemble » que nous parviendrons à faire régresser ces incivilités destructrices.

→ Notre école séduit, l'augmentation des effectifs en maternelle a amené le rectorat à ouvrir un poste supplémentaire à Eclaron, fait rarissime par les temps actuels ...

Revers de la médaille, la forte augmentation des inscriptions en 1ère année de maternelle a amené le Conseil Municipal à refuser, faute de place, l'inscription des enfants n'habitant pas Eclaron, Braucourt ou Sainte Livière sauf dérogation entrant dans un cadre précis.

Concernant les bâtiments, des infiltrations d'eau se sont à nouveau manifestées lors du dernier épisode orageux et une nouvelle action est en cours ...

Nouvelles brèves :

- Le point "POSTE COMMERCANT" de « Proxi » donne satisfaction à la grande majorité des utilisateurs.

- Les aménagements au stade se terminent avec un 3 ème terrain, des anciens vestiaires rénovés, différentes clôtures mises en place et des toilettes aux normes pour le public, je vous invite à voir l'ensemble lors des prochaines brocantes ...

Il me reste à vous inviter à notre fête de la musique, animée par les "SILVER BROTHERS" le 19 juin venez nombreux..... accompagnés du soleil.

Au plaisir de vous y rencontrer à cette occasion ou au 14 Juillet lors de nos animations habituelles.

*Jean-Yves Marin*

## Brocante



L'Association de  
Parents d'Elèves  
« BOUGE TON  
ECOLE » organise le

dimanche 28 juin 2015 une  
brocante dans la cour de la Maison des  
Associations.

Restauration sur place : Frites,  
saucisses..... boissons.

Pour tout renseignement se mettre en  
relation avec

Madame Myriam Puissant -  
06.29.64.01.39

## Balades Estivales

Le 23 juillet 2015 à 14H30 l'office de tourisme  
"Saint-Dizier Der & Blaise" vous propose une visite  
commentée de la commune d'Eclaron.

Inscriptions au 03.25.05.31.84 ou au 03.25.07.64.47  
Le tarif est de 3€ par personne (gratuit pour les -12  
ans)

Office de Tourisme



## Cross des Ecoles

Cette année encore, Eclaron a reçu les écoles de Moëslains, Valcourt et Humbécourt pour une journée cross et multi-activités. Les classes de grande section jusqu'au CM2 ont participé.

Cette journée a rassemblé 300 enfants au complexe sportif. Elle est organisée en partenariat avec le conseiller pédagogique du sport. Durant cette journée, outre le cross, les enfants ont pu découvrir d'autres activités sportives au travers de différents ateliers (badminton, tennis, pétanque, parachute, tir à l'arc .....).

Merci à tous les intervenants et parents d'élèves qui ont apporté leur aide lors de cette journée.

*Martine Braun - Sylvie Leboeuf*

## Sorties scolaires



Mardi 19 mai,  
dans le cadre de la liaison GS/CP, les  
élèves ont découvert la faune et la flore  
du pays du Der, les vieux métiers, ainsi  
que la vie du début du XX<sup>ième</sup> siècle à  
travers la visite du village reconstitué de  
Sainte Marie du Lac. Ces découvertes  
seront exploitées en classe durant le  
décloisonnement organisé par leurs  
maîtresses.

*Christelle - Marie Pierre - Alice*

Les enfants des classes de petite et moyenne sections se rendront à la ferme de Daillancourt lors du voyage scolaire du vendredi 12 juin. Cette journée s'organisera autour de thèmes qui permettront aux enfants de découvrir le vivant qui s'apprivoise, s'apprend et se respecte. Les enseignantes exploiteront cette sortie lors d'activités dans leur classe.

La Ferme des  
Gourmandises à  
Daillancourt est une  
ferme pédagogique  
qui s'étend sur 150  
ha. Les enfants y  
découvriront toute  
une variété  
d'animaux: volailles  
(oies, cailles, paons,  
dindons ...), chèvres, âne, poney, et cochons noirs du  
Vietnam.



*Sylvie Leboeuf*

## Rythmes scolaires

Démarrés depuis la rentrée de septembre 2014, les nouveaux horaires scolaires sont maintenant bien en place. Une centaine d'enfants se divertissent ou font leurs devoirs après leur journée d'école grâce aux employées communales qui s'investissent au bon déroulement des activités.



Néanmoins les activités proposées pourraient être plus riches et plus diversifiées avec l'aide de parents, grands-parents, d'associations..... Aussi des bénévoles pourraient-ils nous aider et développer de nouvelles activités (mosaïque, dessin, couture, fabrications d'objets recyclés, sport, musique, chorale, lire et faire lire .....).

Nous invitons toutes les personnes susceptibles d'aider bénévolement les enfants, à prendre contact avec la Mairie. Tél : 03.25.04.11.62

## Recensement des enfants nés en 2013 et 2014

**Pour avoir une meilleure visibilité des effectifs scolaires pour les rentrées 2016 et 2017, les parents des enfants nés en 2013 et 2014 qui n'étaient pas domiciliés à Eclaron, Braucourt ou Sainte Livière lors de la naissance de leur enfant, sont invités à venir les faire recenser en mairie.**

*Sylvie Leboeuf*

## Réflexologie plantaire

Un nouveau cabinet de réflexologie plantaire est installé à Eclaron dans l'ancienne école rue de Guise.  
Pour tous renseignements : Camille COLAS  
06.30.35.55.91



## A vos agendas : dates à retenir

Lieu	Date	Objet	Où
Eclaron	19/06/2015	Fête de la musique	Place Pelletier
Eclaron	28/06/2015 de 7h30 à 18h00	Brocante de l'Association « BOUGE TON ECOLE »	Maison des Associations
Eclaron	05/07/2015	Brocante des Chasseurs	Complexe sportif
Sainte-Livière	14/07/2015 à 11H00	Fête Nationale	
Braucourt	14/07/2015 à 10H00	Fête Nationale	
Eclaron	13/07/2015 à 21H30	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice	Place Pelletier - Complexe sportif
Eclaron	14/07/2015 à 15H00	Fête Nationale - Animations	
Eclaron	16/08/2015	Brocante de l'USE	Complexe sportif
Eclaron	05/09/2015	Journée des associations	Maison des Associations
Eclaron	5 et 6 /09/2015	Fête patronale	
Sainte Livière	5 et 6/12/2015	Téléthon	
Eclaron	13/12/2014	Loto de l'USE	
Eclaron	24/12/2015 à 17H	Passage du Père Noël	Cour de la Mairie

## Braucourt

### Nouveaux habitants :

Le logement communal est occupé depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 par Madame Dominique BOUSSEL.

Monsieur Jean Luc HUET occupe également un logement Hamaris depuis ce début d'année.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à participer à la vie de notre commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2015, un camion « Pizzas » est à votre disposition, tous les dimanche soir, à partir de 18 h devant la mairie de Braucourt.

### La Braucourtoise :

LA BRAUCOURTOISE, association créée en 2013, a poursuivi ses activités en 2014, sous la présidence de Stéphane ADAM.

Différentes manifestations ont permis aux habitants de tous âges de partager des moments conviviaux ( repas des voisins, brocante, randonnée pédestre, randonnée de nuit pour le Téléthon...).

Un point « Bibliothèque/Rencontres » a été installé en Mairie de Braucourt à l'étage, ouvert à tous les habitants de la commune, une fois par mois, le 2<sup>ème</sup> mercredi de 15 à 17 h ( renseignements. au 03 25 56 06 68 ).

Nous accueillons avec plaisir toutes suggestions pour améliorer et renforcer nos manifestations.

### Il y a 100 ans

2-4-3

Réunion du 31 Juillet 1915.

Le Maire de Braucourt soussigné a invité à venir  
convoquer les Membres du Conseil municipal pour  
le samedi 31 juillet 1915, à 8 h  
Braucourt, le 27 juillet 1915.  
Le Maire,  
L. Faller - Gebillot

L'an mil neuf cent quinze, le vingt-sept juillet mil  
sept cent quinze, à 8 h le Conseil s'est réuni au lieu ordi-  
naire de ses séances sous la présidence de M. Gebillot  
Maire, ainsi.

Présents: M. L. Faller Maire, Gebillot  
Riechert, Reichert, Reichert.

Absents: M. Vachonnet Ad.  
et M. L. Faller, Goujet, Lerais, Jambon et  
Lerais mobilisés.

M. Gebillot est nommé secrétaire.

Le Président soumet au Conseil une délibéra-  
tion de la Commune au sujet du Bureau de Bienfaisance  
relative à ses demandes et allocations aux femmes et y  
convoque favorablement par M. L. Faller. Le  
Conseil approuve la dite délibération, et donne un  
avis favorable.

L. Faller - Gebillot Reichert

## Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise

### Permis de construire

A compter du 01 juillet 2015, notre Commune ne bénéficiera plus de la mise à disposition des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires - DDT) pour l'instruction des demandes d'urbanisme.

La Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der & Blaise (service de l'urbanisme à la cité administrative) assurera la continuité de cette mission (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme) étant entendu que les dossiers devront toujours être déposés en Mairie et que la Commune restera comme aujourd'hui, compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme.



### Ouverture de la Maison de la Justice et du Droit

Les Maisons de Justice et du Droit ont été créées par une loi du 15 décembre 1998 afin d'assurer une présence judiciaire de proximité, de concourir à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, de garantir aux citoyens un accès au droit, et de favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges.

Les Maisons de Justice et du Droit sont destinées à permettre le partenariat entre magistrats, élus, policiers, associations et travailleurs sociaux, afin de poursuivre les objectifs suivant :

En matière pénale : favoriser les actions de prévention de la délinquance et mettre en œuvre une réponse adaptée à la petite délinquance par le recours à des mesures alternatives aux poursuites (médiation pénale, rappel à la loi, etc).

En matière civile : régler les litiges du quotidien (consommation, voisinage, logement) en mettant en place des solutions amiables (médiations, conciliation, etc).

Permettre au public, et notamment aux victimes, un plus large accès au droit dans le cadre de permanences gratuites et confidentielles organisées par des avocats ou des conseillers juridiques.

**Cité Administrative**

**Tribunal d'Instance**

**12 rue de la Commune de Paris**

**52100-Sainr-Dizier**

**03.25.05.10.46**

## Cartes Grises : Service transféré



Depuis le 01 avril 2015, les guichets des cartes grises de la Sous-Préfecture de Saint-Dizier sont fermés.

Le Service d'Immatriculation des Véhicules (SIV) est dorénavant centralisé à la Préfecture de Chaumont.

## Tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

**La Gendarmerie d'Eclaron, qui est rattachée dorénavant à celle de Montier en Der est ouverte le mercredi de 14H à 19H et le samedi de 8H à 12H**

**2 rue Clos Bernard**

**03.25.04.12.17**

## Pollutions : sonore et visuelle



Les aboiements de chiens à caractère répétitifs, de jour comme de nuit sont aussi responsables de nuisances et deviennent vite insupportables. Il est vivement recommandé aux propriétaires d'animaux d'intervenir afin de préserver un cadre de vie calme et agréable.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses..... ne pourront être effectués que :

- Les jours ouvrés de 8H30 à 12H et de 13H à 19H30
- Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H



Les propriétaires, locataires des habitations situées en bordure de la voie publique sont tenus de maintenir dans un parfait état de propreté les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons. Ainsi, les riverains doivent veiller au balayage et désherbage le long de leur propriété. Le respect du domaine public passe également par l'élagage des plantations situées le long des voies communales.



Les services municipaux effectuent l'ensemble de ces tâches devant les propriétés communales. Mais ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les riverains remplissent leurs obligations, ceci dans un souci de propreté des villages et de sécurité pour les piétons. Merci à chacun pour sa participation citoyenne.

**En ce qui concerne les poubelles, elles ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public mais être sorties la veille au soir et rentrées sitôt la collecte terminée.**

## Déchetterie : heures d'ouverture

Mardi et jeudi 14h-18h, Samedi 9h-12h et 14h-18h.

Veillez bâcher vos remorques afin de ne pas semer à tous vents lors de votre passage et organiser votre chargement de manière à faciliter les transferts.

## Tri sélectif

Notre fournisseur en sacs "jaune et bleu" nous signale une consommation excessive sur notre commune. Nous rappelons que ces sacs ne doivent servir que pour le tri sélectif et pour rien d'autre (sacs poubelles, usage personnel.....). Nous comptons sur votre civisme.